



N/Réf.: 18/156 B-sd

Objet : Réunion du Comité de la DEA.

Useldange, le 31 janvier 2018

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion d'institution du comité et du bureau du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes » (DEA), laquelle aura lieu à

Wiltz,
mercredi, le 28 février 2018, à 15.00 heures,
dans la salle du Syndicat d'Initiative au château de Wiltz
 (Parking au supermarché Match)

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,
 Le Président,

(Charles PFULY)



Le Secrétaire,

(Serge DRAUT)

ORDRE DU JOUR
 de la séance du comité du 28.02.2018 à Wiltz

- 1° Installation du nouveau comité ;
- 2° Élection du président de la DEA, 1^{er} membre du bureau ;
- 3° Élection du 2^{ème} membre du bureau de la DEA ;
- 4° Élection du 3^{ème} membre du bureau de la DEA ;
- 5° Élection du 4^{ème} membre du bureau de la DEA ;
- 6° Élection du 5^{ème} membre du bureau de la DEA ;
- 7° Élection de deux délégués et de deux délégués suppléants de la DEA auprès du SEBES ;

